

Comptabilité - Exercice 2005 - Transferts de crédits

M. LE MAIRE, Rapporteur : Il est demandé au Conseil Municipal d'approuver les transferts intervenus en dépenses de fonctionnement et entre le 30 novembre 2005 et le 31 décembre 2005.

Ces opérations, qui sont sans incidence sur la masse des dotations budgétaires de la Commune, sont regroupées dans le tableau ci-après.

Section de fonctionnement - Transferts de crédits réalisés

Montant		Imputation initiale		Imputation nouvelle	
BUDGET PRINCIPAL - DÉPENSES					
300	011 311 6283 46000	Charges à caractère général Expression musicale, lyrique et chorégraphique Frais de nettoyage des locaux Conservatoire National de Région	012 311 64131 46000	Charges de personnel et frais assimilés Expression musicale, lyrique et chorégraphique Rémunération personnel non titulaire - Rémunération principale Conservatoire National de Région	
335	011 321 6283 45000	Charges à caractère général Bibliothèques et médiathèques Frais de nettoyage des locaux Bibliothèques et Archives	012 321 64131 45000	Charges de personnel et frais assimilés Bibliothèques et médiathèques Rémunération personnel non titulaire - Rémunération principale Bibliothèques et Archives	
765	011 422 605 47033	Charges à caractère général Autres activités pour les jeunes Achats mat., équip., travaux incorporés produits fabriqués Maison Quartier Grette	012 422 6451 47033	Charges de personnel et frais assimilés Autres activités pour les jeunes Charges de SS et prévoyance - Cotisation URSSAF Maison Quartier Grette	
4 026	011 422 6042 47033	Charges à caractère général Autres activités pour les jeunes Achats de prestations de services autres que terrains à aménager Maison Quartier Grette	012 422 64131 47033	Charges de personnel et frais assimilés Autres activités pour les jeunes Rémunération personnel non titulaire - Rémunération principale Maison Quartier Grette	
3 000	011 422 6288 47041	Charges à caractère général Autres activités pour les jeunes Autres services extérieurs - Autres Relais Jeunesse	012 422 64131 47033	Charges de personnel et frais assimilés Autres activités pour les jeunes Rémunération personnel non titulaire - Rémunération principale Maison Quartier Grette	

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter ces propositions.

Récépissé préfectoral du 25 janvier 2006.